

INVITATION PRESSE

Mardi 11 novembre 2018

CONSEIL ACADÉMIQUE DE LA VIE LYCÉENNE (CAVL)

Le Conseil académique de la vie lycéenne (CAVL) de l'académie de Caen se tiendra mercredi 12 décembre au rectorat.

Le CAVL est l'échelon intermédiaire entre les CVL (Conseils de la vie lycéenne, dans tous les établissements) et le CNVL (Conseil national de la vie lycéenne) : 24 élus lycéens y participent dans l'académie de Caen pour un mandat de deux ans.

La démocratie scolaire joue un rôle majeur dans l'apprentissage de la citoyenneté, dans l'appropriation et la transmission des valeurs de la République et dans l'intégration des jeunes à la société. Les instances lycéennes, qu'elles soient au niveau local, régional ou national permettent d'exercer concrètement cette démocratie scolaire.

Le CAVL est un espace essentiel d'expression, offrant la possibilité d'émettre des propositions sur les grandes orientations de la politique éducative et de mener à bien des projets concrets. C'est une instance d'écoute et de dialogue entre les lycéens élus et l'autorité académique.

Une équipe de professionnels du rectorat menée par le délégué académique à la vie lycéenne est chargée d'accompagner les élus lycéens dans la réalisation des différents projets.

> IP – Mercredi 12 décembre à 10h00

Rectorat de l'académie de Caen
168, rue Caponière
14000 CAEN

Merci de nous confirmer votre présence par mail à communication@ac-caen.fr